 Lycée de Provence

 Projet d’Action Sociale (P.A.S.)

*« Former des êtres généreux, confiants et lucides*

*qui seront respectueux d’autrui et préoccupés de justice sociale.*

*Former des personnalités capables de respecter leurs engagements,*

*de durer et, même, de rebondir dans les épreuves. »*

 Critères Ignatiens d’un établissement scolaire jésuite

**Pourquoi un Projet d’Action Sociale (P.A.S.),**

**quand on est élève en première, à Provence ?**

Les établissements scolaires jésuites, proposent, chaque année, aux classes de première,

un **P**rojet d'**A**ction **S**ociale. Celui-ci fait partie intégrante du projet pédagogique ignatien, le fondement de l’éducation, à Provence.

L’objectif du P.A.S. est de vous proposer, à vous, élèves de 1ère, une **nouvelle expérience** de la société dans laquelle vous allez bientôt prendre des responsabilités.

Grâce à ce P.A.S., vous allez rencontrer des personnes que vous n’avez peut-être jamais eu l’occasion de voir. Vous allez également vous rendre dans des lieux probablement nouveaux.

Cette action « sur le terrain » sera complétée par des relectures en groupe, afin de prendre du recul sur cet engagement.

**L’organisation du P.A.S. ?**

Chaque groupe de P.A.S. est encadré par un ou deux référents qui participent à l’évaluation de chaque élève. Ils sont chargés de la relation entre l’association, dans laquelle les élèves de son groupe se sont engagés, et Provence.

L’ensemble des projets est coordonné par le responsable des P.A.S : **Mme Elisa Bertrand APS au lycée de Provence.**

**Concrètement ?**

Le programme se déroule en trois temps :

**1/ Choisir et exprimer son choix**

Choisir son engagement :

Le forum du P.A.S. aura lieu le mercredi 25 septembre 2019 de 08h à 10h

Les propositions concernent des activités très variées.

**Attention de bien regarder l’ensemble des associations présentées dans ce document, car certaines ne seront pas présentes au forum.**

Exprimer son choix :

A l’issue du forum et une fois toutes les informations concernant le P.A.S choisi en sa possession, chaque élève devra s’inscrire à partir de 20h00 le mercredi 25 septembre à partir d’un « questionnaire google » qu’il aura reçu. Aucune inscription ne sera prise en compte avant 20h00 !!!! Et elles se feront en fonction des places disponibles **! Attention certains P.A.S ont un nombre de places très limité**

**ATTENTION :**

- Vérifiez que les plannings des P.A.S. choisis correspondent à vos disponibilités. Le P.A.S. fait partie du programme de première à Provence : **votre présence est donc obligatoire à toutes les dates prévues.**

En fonction du nombre de places par P.A.S. et de l’ordre d’arrivée des choix, les groupes seront DEFINITIVEMENT constitués pour l’année.

**2/ Agir**

Dès que tous les groupes seront constitués, les listes seront affichées sur le tableau du P.A.S. (couloir des premières).

Chaque référent contactera alors par mail, SMS, ou affichage sur le tableau du P.A.S., les élèves de son groupe afin de leur indiquer le jour et l’heure d’une première rapide réunion, à Provence.

Il est impératif d’accuser réception de ce message par une réponse par mail ou SMS.

Après cette première réunion, l’action sur le terrain débutera.

Première rencontre dans l’association **:**

- avec le référent et les autres élèves du groupe P.A.S., vous vous présenterezauprès de la personne qui vous recevra dans l’association

- celle-ci vous fera visiter les lieux et vous expliquera concrètement votre rôle (tâches à remplir, où trouver les personnes concernées, le matériel nécessaire,…).

- vous établirez ensemble le calendrier des futures visites selon le planning du livret.

**Pensez à apporter votre emploi du temps scolaire et le planning de vos activités, ainsi que votre agenda.**

**3/ Réfléchir et analyser**

**En janvier et en avril,** auront lieu **les relectures** avec l’ensemble du groupe.

Vous parlerez de votre activité concrète, de ce que cela vous a apporté, de ce que vous pouvez en dire avec un peu de recul.

Le référent du groupe vous communiquera à chaque fois la date, l’heure et le lieu des relectures, par SMS, mail ou affiche dans le couloir des premières. Au même titre que pour votre action dans l’association, **votre présence est OBLIGATOIRE à chaque relecture.**

Ce Projet d’Action Sociale fait partie intégrante de la pédagogie ignatienne. Toutes ces étapes sont donc obligatoirespour chaque élève de première et seront l’objet d’une **appréciation** sur chacun des trois bulletins trimestriels de première.

**Quelques conseils :**

Avant tout, cherchez à **rencontrer** les personnes que vous allez aider ou accompagner.

Avec un grand **respect** mutuel, les **écouter**, les **regarder**, leur **sourire**, sans moquerie, ni supériorité, facilite souvent cet échange. Les **gestes** aident aussi à échanger (prendre la main d’une personne âgée, lui remettre une couverture,…). Il est capital d’arriver sans préjugés ou idées toutes faites.

Si vous rencontrez un problème ou une difficulté avec l’association ou certaines personnes, il faut rapidement en parleravec le référent de votre P.A.S. ou venir voir le responsable des P.A.S., afin de résoudre cette situation. **Ne laissez jamais une relation délicate se dégrader.**

**Quelques règles à respecter impérativement :**

Choisir un P.A.S., c’est s’engager vis-à-vis d’une association et des personnes qu’elle regroupe. Un engagement pris doit être mené à son terme.

Les jours et les horairesfixés avec le référent et l’association sont à respecter. Vous vous êtes engagés à aider des personnes, elles comptent donc sur vous et votre absence peut réellement leur poser un problème. Si un jour, pour une raison majeure et valable, vous ne pouvez pas participer à votre P.A.S., **prévenez à l’avance** le référent de votre groupe etl’association. Le travail scolaire ne peut en aucun dispenser de P.A.S., c’est à vous de vous organiser.

**Un petit rappel qui paraît évident …**

Il est hors de question de se déplacer dans des quartiers plus sensibles ou de rencontrer des personnes qui n’ont pas les mêmes facilités que vous avec un téléphone ou des oreillettes « scotchés » sur les oreilles, des vêtements et objets de marque, un décolleté plongeant, des épaules nues, un nombril à l’air, en short, en tongs, … restez discret !

Il en va du respect des personnes que vous allez rencontrer, comme de votre sécurité.

« On ne mâche pas de chewing-gums, on coupe son portable, on parle correctement, on ne crie pas, on ne fait pas de commentaires déplacés sur les personnes que l’on rencontre» … c’est évident … et vous le savez…

**LES ASSOCIATIONS ET ACTIVITES**

**Accompagnement humain**

Hospitalité de Lourdes

Massabielle

Simon de Cyrène

**Aide aux personnes défavorisées**

Restos du coeur

La Banque Alimentaire

**Activités avec des enfants**

Les Blouses Roses

Le Centre Socio-Culturel d’Endoume

**Soutien scolaire**

Le Collège de Saint - Mauront

Le Collège de Provence

Graines de Joie

ARPEJ

**Rencontres et animation**

Dunes d’espoir

Voiles au large

M.A.C.T.

**Accompagnement humain**

**HOSPITALITE DE LOURDES**

Ce P.A.S. est proposé dans le cadre de l’hospitalité de Lourdes du Diocèse de Marseille.

Avec les hospitaliers, il faudra que vous accompagniez les personnes malades ou âgées pour les **guider et les transporter** de leur chambre aux différents sites où ils doivent se rendre dans la ville. Vous devrez également servir des **repas** et les aider à manger.

Vous participerez bien sûr avec eux à certains moments de **prières, aux processions et aux messes.**

**ATTENTION** :

Montant du séjour à Lourdes : **270 euros** (participation aux frais de transport, hébergement, repas,…). Un acompte de 135 €, sera demandé dès que votre P.A.S. vous sera confirmé.

**Lieu** : Provence et Lourdes

**Rythme** : - 2 rencontres à Provence, pendant l’année

- Week-end de l’Ascension, **du 20 au 24 mai 2020, à Lourdes**

**Nombre maximum d’élèves :** 15

**\* \* \* \* \* \* \***

**ASSOCIATION MASSABIELLE**

En rentrant d’une mission FIDESCO au Brésil, en 2001, Aymeric et Christine O’Neill ont créé, l’association Massabielle, implantée dans les quartiers nord de Marseille. Son action est menée par une petite communauté qui a fait le choix d’habiter dans le quartier.

Avec les habitants, elle met en œuvre diverses actions, auprès des populations défavorisées de toutes origines et de toutes confessions : **soutien scolaire, ateliers de rue, groupes de jeunes, sorties familiales…** Par chacune de ces actions, l’association œuvre pour le recouvrement de la dignité de chaque personne.

Vous passerez une semaine dans l’association et participerez au soutien scolaire, le matin, et à des jeux de rue avec les jeunes enfants de la cité des Lauriers, l’après-midi. En fonction du programme, vous pourrez également accompagner des sorties en dehors de Marseille.

Vous participerez également à la vie de la Communauté, avec les autres bénévoles et les étudiants venus passer leur année de césure dans l’association.

**www.fratbernadette.fr**

**Lieu** : 18, rue Marathon - 13013 Marseille

**Rythme** : une semaine (repas et nuits compris), pendant les vacances scolaires (dates au choix)

**Nombre maximum d’élèves** : 25 (5 par semaine de vacances)

**\* \* \* \* \* \* \***

**ASSOCIATION SIMON DE CYRENE**

L’association Simon de Cyrène développe et anime des maisons partagées à taille humaine, en centre-ville, où vivent ensemble des personnes valides et des personnes devenues handicapées en cours de vie.

L’ouverture de la maison partagée à Marseille aura lieu en mai 2020.

Dès septembre 2018, un groupe d’activités est créé pour que des personnes handicapés et valides vivent, à Marseille, une expérience de vie plus régulière : « Le Cabanon de Simon ». En semaine et un week-end par mois des personnes handicapés et valides, désireuses de rencontres et d’amitié se retrouvent pour vivre de bons moments au travers de repas partagés, d’ateliers etc…C’est un lieu pour développer sa créativité, un espace de liberté où déployer ses talents. Un lieu de citoyenneté ouvert sur la ville

Les activités de jour ont été organisées **les après-midis des lundis (café-philo), mardis (atelier théâtre), mercredis (jeux) et vendredis (table d’hôte / déjeuner).**

Partager du temps entre valides et handicapés, échanger et jouer…

**Lieu** : 16 rue Bernard du Bois 13001 Marseille (Métro Gare St Charles)

**Rythme** : 1 à 2 fois par mois ou pendant les vacances scolaires.

**Nombre maximum d’élèves :** 10

**Aide aux personnes défavorisées**

**RESTOS DU COEUR**

Le centre de distribution alimentaire des Goumiers ouvre tous les vendredis de novembre à fin mars. Il est situé dans les locaux du foyer ADOMA. 300 à 320 familles viennent régulièrement s’approvisionner en produits alimentaires frais ou d’épicerie.

Le centre possède également une bibliothèque et organise parfois une distribution de vêtements.

Vous aiderez la dizaine de bénévoles à distribuer ces produits alimentaires aux familles présentes.

Vous participerez également aux collectes alimentaires organisées en mars par les Restos du Coeur.

Attention : **cette action est à réaliser pendant les vacances**.

www.restosducoeur13.org

**Lieu de la distribution** : Centre la Soude, Swen Parc Marseille Sud

 Impasse du Paradou 6 Bât D1– 13009 Marseille

**Dates** : jeudis & vendredis pendant les vacances scolaires (noël et février)

**Horaire** : de 8h00 à 17h00

**Lieux de la collecte** : Leclerc Sormiou & Carrefour Bonneveine

**Date :** 1 samedi en mars 2020

**Nombre maximum d’élèves** : 8

**\* \* \* \* \* \* \***

**LA BANQUE ALIMENTAIRE**

En 1984, face à la montée de la pauvreté, la première banque alimentaire française naît. Les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider les personnes en difficulté à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat. Un réseau d’associations présentes sur le terrain distribue ensuite ces denrées selon les besoins réellement constatés.

Afin de comprendre dans son ensemble l’aide apportée par ces associations, cette activité se déroule en **plusieurs étapes incontournables** :

- une **collecte des denrées alimentaires** dans une grande surface, pendant le week-end du 30 novembre et 1er décembre 2019.

- une matinée pour **trier et ranger** ces denrées dans l’entrepôt le lundi, mardi ou mercredi qui suit la collecte (avec autorisation de Provence).

- deux matinées consécutives (de 8h00 à 12h00), à l’entrepôt, pendant les vacances de février ou de Pâques, pour participer à la **distribution** faite aux associations.

- deux dimanche matin, pour **préparer et distribuer des repas aux S.D.F.** (en lien avec les P.A.S. des Sœurs Missionnaires de la Charité ou de l’Ordre de Malte).

[www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)

**Lieu :** dans une grande surface de Marseille, à l’entrepôt (116, bd de la Pomme - 13011 Marseille

 **Nombre maximum d’élèves :** 15

**Activités avec des enfants**

**LES BLOUSES ROSES**

Cette association fondée il y a plus de 50 ans organise, avec une équipe de jeunes bénévoles, des jeux auprès **d’enfants hospitalisés**. En raison de leur état de santé ou du fait de l’éloignement du domicile de leur famille, ces enfants restent durant tout le week-end à l’hôpital.

Avec les bénévoles des Blouses Roses, vous rendrez visite à ces enfants hospitalisés, le samedi après-midi, afin **de jouer avec eux pour animer leurs journées.**

Si votre inscription est confirmée dans ce P.A.S., il faudra prévoir une photo d’identité, un certificat médical et une autorisation parentale (attendez la première réunion où tout cela vous sera précisé).

**Pour une raison légale, il faut IMPERATIVEMENT avoir 16 ans révolus pour choisir ce P.A.S.**

www.lesblousesroses.asso.fr

**Lieu** : Hôpital de la Timone (métro la Timone)

**Rythme** : un samedi sur deux

**Horaires** : l’après-midi 14h00 – 17h00

**Nombre maximum d’élèves** : 6 (3 élèves par samedi)

**\* \* \* \* \* \* \***

**LE CENTRE SOCIO-CULTUREL D’ENDOUME**

Depuis 40 ans, l’objectif du Centre est d’être **un lieu d’accueil et d’information** ouvert sur son arrondissement et sur les besoins de la population. Une vingtaine d’activités sociales, culturelles et sportives y sont proposées de la petite enfance jusqu’au 3è, voire 4è âge.

Les élèves de Provence pourront intervenir sur différents services :

**-la ludothèque** qui accueille les enfants en péri-scolaire et les mercredis

**-l’accompagnement à la scolarité** qui accueille enfants et adolescents en difficulté le soir après l’école, le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires.

**-l’atelier de français** pour les étrangers durant les vacances scolaires.

**-l’épicerie solidaire** qui reçoit des dons de produits alimentaires, d’hygiène ou d’entretien : mise en place te tenue pendant les vacances scolaires.

**Lieu** : au CSC 285 rue d’Endoume 13007 Marseille

**Rythme** : quelques jours pendant les différentes vacances scolaires

**Nombre maximum d’élèves** : 20

**Soutien scolaire**

**LE COLLEGE DE SAINT-MAURONT**

Le Collège de Saint-Mauront est un établissement privé catholique sous co-tutelle jésuite, partenaire de Provence dans plusieurs domaines, depuis plusieurs années. Il est situé dans un quartier défavorisé de Marseille.

Les ¾ des élèves sont d’origine étrangère et, dans de nombreux cas, rencontrent de grosses difficultés scolaires. Le projet pédagogique de Saint-Mauront vise à réduire cette rupture scolaire, sociale et culturelle par un suivi très individualisé des élèves.

Le directeur et les professeurs cherchent des bénévoles pour organiser des stages destinés aux collégiens, pendant les vacances scolaires (soutien scolaire, activités sportives, sorties….) Ces stages seront encadrés par un professeur de cette école.

http://www.college.stm13.com

**Lieu** : 144, rue Félix Pyat – 13003 Marseille (à 200m du métro National)

**Rythme** : 1ère semaine des vacances scolaires de février ou 1ère semaine des vacances scolaires de pâques

**Nombre maximum d’élèves** : 14 (2 groupes de 7)

**\* \* \* \* \* \* \***

**LE COLLÈGE DE PROVENCE**

Il s’agira d’aider, dans le cadre d’un soutien scolaire, des élèves du collège.

Dans la mesure du possible, un élève de première aidera individuellement un élève ou plusieurs élèves du collège dans son travail, suivant un projet construit, pour qu’il puisse progresser.

Ce soutien pourra être intégré dans le soutien proposé par les préfets de 16h à 17h ou organisé au cas par cas, en fonction de la demande des préfets et professeurs principaux.

Il faudra **écouter, transmettre et expliquer** aux autres de façon pédagogique.

Afin de pouvoir constituer les groupes, il est impératif d’indiquer précisément, dans votre formulaire de réponse, les matières dans lesquelles vous pouvez aider les élèves du collège.

**Lieu** : Provence

**Rythme** : à la demande des élèves du collège (pour les 4è et 3è)

**Horaires** : en fonction des emplois du temps du collège et le vôtre

*Pour les élèves de 6è et 5è l’aide aux devoirs se fait le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h (à choisir une ou deux fois par mois)*

**Nombre maximum d’élèves** : 15

**\* \* \* \* \* \* \***

**GRAINES DE JOIE**

**Soutien scolaire destiné aux élèves marseillais en difficulté** issus de l’école primaire publique Saint-Savournin et privée Saint-Théodore (1er arrondissement). Cette aide aux devoirs est dispensée par 4 enseignants, 2 rémunérés et 2 bénévoles, secondés par des élèves bénévoles.

**Lieu** : La Cité des Associations – 93, la Canebière 13001

**Rythme** : 1 mercredi sur 2 de 13h30 à 15h30

**Nombre maximum d’élèves** : 12 (2 groupes de 6)

**\* \* \* \* \* \* \***

**ARPEJ**

**Accompagner vers la Réussite les Parents Et les Jeunes**

**Accompagnement et aide aux devoirs destiné aux élèves du quartier de St Mauront**

**ARPEJ Marseille**se propose de préparer les jeunes aux échéances de leur scolarité, pour les conduire à la réussite scolaire, tremplin vers une vie d'adulte épanouie et généreuse. Elle agit dans le respect de la personnalité de chacun, de la pluralité des convictions et de la diversité des comportements.
**L’association** veut permettre à chacun de développer ses capacités intellectuelles et ses aptitudes à « vivre ensemble ». Les séances d'accompagnement scolaire et toutes les activités culturelles proposées seront animées dans le souci permanent de donner ou redonner confiance en soi en donnant accès à des connaissances et des savoir-faire.

**Lieu** : ARPEJ Marseille 360 Bd National (métro National)

**Rythme** : 1 mercredi sur 2 ou 3 en fonction du nombre de bénévoles de 14h30 à 16h45

**Nombre maximum d’élèves** : 15

**Rencontres et animations**

**DUNES D’ESPOIR**

Née de la volonté d’une bande d’amis épris de **course à pied**, l’association a pour objectif de faire partager cette passion à de jeunes handicapés, en participant à des compétitions sportives de haut niveau.

Avec l’aide de deux ou trois coureurs, les jeunes handicapés, installés chacun dans un fauteuil tout terrain équipé d’une roue, la Joëlette, peuvent retrouver les joies de la randonnée ou de la course.

En adhérant à l’association, vous participerez, avec le groupe et un jeune handicapé, à des **entraînements et à plusieurs courses dans l’année.**

Si votre inscription est confirmée dans ce P.A.S., vous devrez ***rapidement fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition***.

Vous devrez également participer à la prochaine course de l’Algernon, qui se déroulera en octobre.

**Pour une raison légale, il faut IMPERATIVEMENT avoir 16 ans révolus pour choisir ce P.A.S.**

**Lieu** : hors de Marseille, en général

**Rythme** : 3 à 4 courses minimum dans l’année (jusqu’à l’Algernon d’octobre 2020)

**Nombre maximum d’élèves** : 15 (5 élèves par courses)

**\* \* \* \* \* \* \***

**VOILES AU LARGE**

Voiles au large a pour objet l'apprentissage et la pratique de la voile sportive et de loisir, en poursuivant un objectif : **rendre accessible cette pratique au plus grand nombre**, ensemble, quelles que soient les difficultés d'ordre physique, social ou psychique de chacun.

Des sorties régulières sont proposées toute l’année, les mercredi, vendredi et samedi, en minijis et Néos. Des stages ont lieu pendant les vacances scolaires. Voiles au large organise également des régates handis-valides de ligue.

Afin de faciliter l’organisation des navigations, l’association a besoin de nombreux bénévoles pour **aider les personnes handicapées à gréer leur bateau, s’occuper du transfert des personnes dans les bateaux et accompagner le groupe.** Ce sera votre rôle dans le cadre de ce P.A.S.

**Lieu** : Base nautique du Roucas Blanc - 13008 Marseille

**Rythme** : à voir avec la responsable, le mercredi ou le samedi 2 fois par mois

**Horaires** : de 13h30 à 16h30 (trêve hivernale de mi-décembre à mi-février)

**Nombre maximum d’élèves** : 4 (2 groupes de 2)

**\* \* \* \* \* \* \***

**M.A.C.T.**

**Marseille Accueil Culture et Tradition**

L'association M.A.C.T. regroupe les derniers **pêcheurs professionnels** du Vieux Port de Marseille, des plaisanciers et des sympathisants. Elle a pour mission l'accès à la mer pour tous, la solidarité.

M.A.C.T. défend la petite pêche Marseillaise et perpétue les fêtes religieuses des pêcheurs et marins (St Pierre, St Léon, St Roch, St Michel ) . Cette association crée ou participe aussi à des évènements de nature à faire vivre le Vieux Port sur ses rives originelles (Sardinades, Coquilladou, Concours d'aïoli, régates d'automne).

M.A.C.T. **se met aussi à la disposition d'autres associations ou partenaires** (Rencontres des directeurs de théâtres, journée mondiale des sourds, Rotary, etc....)

Dans le cadre de ce P.A.S., vous pourrez vous investir dans:

- la restauration du Marie-Christine, navire d'intérêt patrimonial (inscrit au registre) ancien lamparo (pêche à la sardine)

- la création de l'Ecole de la mer du M.A.C.T.

- l’aide à la logistique lors des diverses manifestations (installation, service, grillades, animation)

- faire de la communication évènementielle, rédiger et créer des plaquettes de présentation, etc...

- et, bien sur, faire des rencontres avec des personnes du milieu maritime ou d'ailleurs…

**Lieu** : M.A.C.T Vieux Port

**Rythme** : environ 7 samedis dans l’année

**Horaires** : de 13h30 à 16h30

**Nombre maximum d’élèves** : 10

**\* \* \* \* \* \* \***